

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVROUX

Du 23 septembre 2020

Nombre de Conseillers

En exercice : 15            Votants : 13

Présents : 13            Suffrages exprimés : 13

L'an deux mille vingt et le vingt-trois septembre à 20 heures 30, Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SAVOT Dominique, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : BERTHET Paul, CONSTANT Bruno, CHEVRIER Fabrice, DESMARIS Christian, DEVEYLE Arnaud, COUDURIER FAURE Christiane, GROSBON Béatrice, KONEY Amandine, LACOUR Delphine, PAQUELET Damien, PAQUELET Damien et TATON Mélanie.

FAURITE Séverine et PAGNEUX Mallaury sont excusées.

Date de convocation : 16 septembre 2020

Monsieur Paul BERTHET a été élu secrétaire de la séance.

### **Commissions finances et sociale**

#### **Tarif location SMF et polyvalente**

Monsieur le maire explique à son conseil qu'il n'existe pas de tarif de location de la salle polyvalente pour les associations lors de manifestations à but lucratif. L'arabesque souhaite louer cette salle sur 3 week-ends pour dispenser des cours qu'elle fera payer. Il convient donc d'établir les modalités de location. Monsieur le maire propose à son conseil de louer cette salle à 40€ pour le week-end.

Le conseil, après délibération, à l'unanimité,

DECIDE d'accepter la proposition de monsieur le maire et de louer la salle polyvalente à 40€ le week-end pour les associations qui organiseront des manifestations à but lucratif.

CHARGE Monsieur le Maire de la suite du dossier.

#### **Contrat ATC**

Monsieur le maire rappelle à son conseil qu'un pylône est installé sur le stade du foot permettant la réception de réseau pour la téléphonie mobile. Actuellement, des travaux sont en cours afin que les 4 opérateurs soient opérationnels sur la commune. Jusqu'alors seul Bouygues et SFR était installé. La commune de CHEVROUX perçoit un loyer annuel pour l'utilisation du domaine public. La mise en place de nouveaux opérateurs entraîne une hausse de surface d'occupation du domaine public, il convient donc de réviser le loyer annuel. Monsieur le maire est actuellement en négociation avec la société ATC. La dernière proposition reçue de la société soumet une redevance annuelle de 6500€. Le conseil considère cette proposition comme trop faible. Monsieur le maire propose de continuer les négociations afin d'atteindre un tarif annuel convenable.

### Conseil jeunes

Monsieur le Maire explique à son conseil que le dossier suit son cours. Actuellement 15 dossiers ont été distribués sur demande et 6 ont été retournés en mairie. Une conseillère s'inquiète du manque de retour. Monsieur le maire propose de décaler la date limite de dépôt des dossiers. Le conseil accepte et fixe la date au 30/09/2020.

### Rentrée scolaire

Monsieur le maire explique à son conseil que la rentrée dans la commune de CHEVROUX s'est très bien déroulée. Aucun incident n'est à déclarer. Il présente à son conseil le nouveau protocole reçu ce jour. Au niveau des écoles rien de nouveau, il convient aux agents de la commune de continuer à faire le ménage et le désinfection quotidiennement dans les écoles. Monsieur le maire explique également que des distributeurs de papier essuie-mains ont été installés dans les sanitaires. L'achat de ce papier représente un coût annuel d'environ 2000€ par an pour la commune. Les conseillers décident de comparer les prix chez d'autres fournisseurs afin d'optimiser ce coût.

### Décision modificative n°1 – Budget communal

Monsieur Le Maire informe son Conseil que pour des raisons comptables, il est nécessaire d'ouvrir les crédits budgétaires afin de pouvoir enregistrer les dépenses prévues sur le compte 67 et pour l'opération 142.

DEPENSES Section FONCTIONNEMENT	DEPENSES Section FONCTIONNEMENT
Article R022/022 : - 5 800.00 €	Article 023/023: +3 500.00 € Article 67/67 : + 300.00€

RECETTES Section INVESTISSEMENT	DEPENSES Section INVESTISSEMENT
Article 1068/10 : +3 500.00 €	Article 21318 opération 142 : + 3 500.00€

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,  
Accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

### Décision modificative n°1 – Budget assainissement

Monsieur Le Maire informe son Conseil que pour des raisons comptables, il est nécessaire d'ouvrir les crédits budgétaires afin de pouvoir enregistrer les dépenses prévues sur le compte 67 et 014.

DEPENSES Section FONCTIONNEMENT	DEPENSES Section FONCTIONNEMENT
------------------------------------	------------------------------------

Article 61523/011 : - 4 000.00 €	Article 014 : +3 530.00 € Article 67 : + 470.00€
----------------------------------	---

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,  
Accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

## **Commission bâtiments, routes et chemins**

### **Point d'avancement des travaux**

Un conseiller explique que la réfection des routes est terminée sur CHEVROUX pour l'année 2020. Les 2 cantonniers sont revenus de congé. Ils doivent désormais nettoyer les écoles quotidiennement en plus de leur travail habituel.

### **Devis logement communal**

Monsieur le maire rappelle à son conseil que le logement situé route de Manziat va faire l'objet d'une réfection totale. De nombreux devis ont été reçus : Entreprise Aurélien Durand pour l'électricité, entreprise atout Pierre pour la cuisine, Entreprise Tissot pour le bardage du garage, entreprise Malatier pour le démontage des cloisons, la peinture, le carrelage et la création de nouvelles cloisons, entreprises Nicolas Roux pour la plomberie. La commission bâtiment n'a pas encore eu le temps de vérifier et pointer les devis. C'est pourquoi le montant total des travaux et le choix des devis sera communiqué lors du prochain conseil. Une commission bâtiment est prévu le mardi 29 / 09 à 20h30.

### **Point avancement fibre optique**

Monsieur le maire rappelle à son conseil que le SIEA à la charge du déploiement du réseau public de la fibre optique des communes de l'Ain. En ce qui concerne la commune de CHEVROUX, les travaux devraient débiter en fin d'année 2020 pour une livraison en juin 2022. Le réseau sera semi-enterré et semi aérien, l'entreprise se servira des réseaux enterrés déjà présents lorsqu'ils existent sinon elle choisira des réseaux aériens.

### **Rapport éclairage publique**

Monsieur le maire présente à son conseil le rapport d'exploitation 2019 de l'éclairage public de la commune. Le rapport relève que par suite des travaux effectués au cours de l'année 2019 sur le réseau d'éclairage public, plus aucun point lumineux n'a été détecté comme étant non conformes. Le rapport est disponible en mairie pour consultation.

### **Devis contrat de maintenance hottes**

Monsieur le maire présente à son conseil le devis pour un contrat de maintenance de dégraissage et d'entretien des hottes pour la nouvelle salle des fêtes et de la cantine. Il rappelle que l'entreprise qui en était en charge jusqu'à maintenant est l'entreprise Technivap. Monsieur le maire a décidé cette année de comparer les prix pratiqués par l'entreprise avec ceux de ces concurrents. Le contrat de maintenance proposé par dombes hottes nettoyage s'élève à 995,76€ par an. Les tarifs pratiqués par ces 2 entreprises sont très similaires. L'entreprise dombes nettoyage se situe à Saint André Corcy. Il s'agit donc d'une entreprise de proximité. De plus le nombre d'interlocuteurs reste très limité ainsi la communication en serait facilitée.

Le conseil municipal, après délibérations, à l'unanimité

DECIDE d'accepté le devis n° 20/09-2019 de l'entreprise Dombes hottes nettoyage située ZI de la sure 170 rue de l'artisanat 01 390 Saint André Corcy pour un montant annuel de 995, 76€.

CHARGE Monsieur le maire de la suite du dossier.

### **Devis entretien cuisine SMF et cantine**

Monsieur le maire rappelle que lors du dernier conseil, il avait expliqué que le matériel frigorifique de la salle des fêtes et celui de la cantine n'entrait dans aucun contrat d'entretien. Il avait alors présenté un devis de contrat d'entretien de la société CPC froid pour le matériel de la cantine. Il présente aujourd'hui également un devis de contrat d'entretien pour le matériel de la salle des fêtes. Le contrat de la cantine s'élève à 380€ annuel. Celui de la salle des fêtes à 980€. Le conseil estime le tarif de la cantine tout à fait raisonnable mais préfère mettre en attente le contrat de la salle des fêtes.

Le conseil municipal, après délibérations, à l'unanimité

DECIDE d'accepter le contrat d'entretien N° 2020- 07- 123 des équipements frigorifiques du restaurant scolaire de Chevroux de l'entreprise CPC Froid sis ZI des benoits 71470 Romenay

CHARGE Monsieur le maire de la suite du dossier.

### **Devis matériel cantine**

Monsieur le maire explique à son conseil que la nouvelle direction de la cantine souhaite effectuer des modifications afin de respecter les normes sanitaires. Elle souhaite notamment supprimer tout le bois des cuisines. Pour cela il convient de remplacer une étagère utilisée au stockage des denrées alimentaires et d'ajouter un bloc étagère de stockage en inox ou plastique. La commune a demandé des devis pour ces fournitures. Le premier de la société CPC froid s'élève à 992.55€. Le 2nd de l'entreprise Joseph s'élève à 1106.59€. Le conseil décide de se fournir des étagères en plastique en provenance de grandes enseignes où les prix seront moindres et la qualité égale. Il demande à monsieur le maire de charger les cantonniers de la livraison de ce matériel.

## **Urbanisme**

### **Dossiers en cours**

#### **4 Permis de Construire ont reçu un avis favorable**

- PC00110220D0005 – GONNET Yoann et VULIN Marion – A48 – réaménagement habitat
- PC00110220D0006 – MARGUIN Mickaël –D767/766/1346 – réhabilitation habitat

#### **6 Déclarations préalables ont reçu un avis favorable**

- DP00110220D0016 – DARBON Lionel – B157 – Clôture et portail
- DP00110220D0017 – CHEVALIER FRANSISCO Julia – A666/1228 – construction mur de clôture
- DP00110220D0018 – BRICHE Mickaël – A1148 – piscine
- DP00110220D0019 – BENRIGAUD Guy – D854 – Division parcellaire
- DP00110220D0020 – ROMAN Elodie – A1102 – piscine

## **Commission communauté de commune**

### **Rapport du dernier conseil communautaire**

Monsieur le Maire explique à son conseil que les rapports des conseils communautaires sont envoyés par mail à tous les conseillers, de ce fait ne se feront plus lors du conseil municipal. Le rapport est disponible en mairie pour toute personne souhaitant s'informer et des questions complémentaires pourront être débattues lors du conseil municipal.

### **Commission PLUi et du Scot**

Monsieur le maire explique que la commune de CHEVROUX est en attente des remarques et conclusions de la communauté de communes, pour donner suite aux travaux effectués lors des dernières commissions. Le conseil sera informé de la suite de ce dossier.

## **Commission communication, fêtes et cérémonies**

### **Point COVID et incidence sur les fêtes communales**

Monsieur le maire explique que le protocole sanitaire est inchangé depuis le dernier conseil. Les manifestations sont donc toujours très limitées et beaucoup ont été annulées. Cependant le calendrier de l'été 2021 affiche complet. En ce qui concerne le banquet communal, le conseil souhaite son maintien dans le respect de toutes les normes sanitaires en vigueur début décembre.

### **Chevrouiti 2020**

Monsieur le Maire rappelle que les mails de demandes d'articles aux associations seront envoyés dans le mois.

## **Questions diverses**

### **Divers courriers**

Monsieur le Maire Présentation conseil un courrier de l'association « les amis de la gendarmerie » qui souhaiterait l'octroi d'une subvention. Le conseil ayant d'ores et déjà réduit considérablement les subventions octroyées à ses partenaires historiques ne souhaite pas donner suite.

NOM – PRENOM	SIGNATURE	NOM - PRENOM	SIGNATURE
BERTHET Paul		GROSBON Béatrice	
CHEVRIER Fabrice		KONEY Amandine	
CONSTANT Bruno		LACOUR Delphine	
DESMARIS Christian		PAQUELET Damien	
DEVEYLE Arnaud		PAGNEUX Mallory	Excusée
COUDURIER FAURE Christiane		SAVOT Dominique	
FAURITE Séverine	Excusée	TATON Mélanie	
FONTAINE Vanessa			

